

Défendre
Représenter
Promouvoir
Coopérer
Mutualiser
Informer
Expliquer
Fédérer
Assister
Former
Anticiper



le Symev, avec vous face aux nouveaux défis des maisons de vente !



« Le Symev n'est pas seulement l'organisation chargée de représenter officiellement notre profession auprès des pouvoirs publics et du Conseil des ventes volontaires (CVV). Au-delà de cette mission institutionnelle, il est aussi un authentique syndicat qui défend au quotidien les intérêts de chacun de ses membres.

Véritable pôle d'entraide, il offre des services concrets qui traduisent en actes la solidarité d'une profession unie par des intérêts mais aussi par des valeurs fortes et une passion commune. Dans un environnement en évolution constante, le Symev illustre la volonté des commissaires-priseurs d'aller de l'avant tout en préservant les traditions et les spécificités qui font leur force. »

Jean-Pierre Osenat / Président du Symev

Les 6 missions du Symev au service des commissaires-priseurs

1 Représenter et fédérer

Le Symev est une organisation professionnelle officielle expressément mandatée pour représenter les maisons de ventes volontaires auprès des instances publiques. Soucieux de représenter notre profession dans toute sa diversité, le Symev accueille en son sein **aussi bien les grandes structures que les plus petites**, les études parisiennes que celles qui exercent en régions. Depuis sa création le Symev fédère notre profession avec la conviction que, par-delà leurs différences, tous les commissaires-priseurs partagent des intérêts mais aussi des valeurs, des traditions et un même amour du métier.

« Fiers de nos valeurs et de notre diversité »

2 Défendre et assister

Le Symev est un syndicat : il a pour mission de défendre les intérêts de maisons de vente auprès des pouvoirs publics et du Conseil des ventes volontaires dont il est devenu l'interlocuteur privilégié. Ainsi, à l'occasion de la rédaction de la Convention collective de notre profession, de la loi de libéralisation des ventes volontaires ou de l'élaboration du Code de déontologie, il a fait valoir la position des commissaires-priseurs avec détermination. Il suit maintenant avec attention la mise en œuvre de ces textes. Au-delà de son action générale et collective, le Symev est aussi en mesure d'offrir une aide personnalisée à chacun de ses membres. **Un avocat spécialisé payé par le syndicat** peut ainsi assister tout commissaire-priseur adhérent en cas d'audition par le Commissaire du gouvernement auprès du Conseil des ventes. Un membre du Symev n'est jamais seul face à l'adversité.

« Jamais seul dans l'adversité »

Le siège du Symev : un centre d'affaires à disposition des membres

Le Symev est votre syndicat et son siège parisien est le vôtre. Ainsi, tout adhérent peut demander à y disposer librement d'un bureau afin d'y recevoir ponctuellement des experts, des partenaires ou des clients. Ce siège remplit ainsi le rôle d'un véritable centre d'affaires.



3 Coopérer et mutualiser

Le Symev met en œuvre une coopération effective entre ses membres. Il permet notamment de mutualiser certains frais. Il agit pour obtenir des **tarifs préférentiels** au profit de ses membres, notamment en matière d'**assurance** ou de **formation** et prochainement pour l'**impression** et le **roulage** de catalogues. Enfin, de façon à s'attaquer au problème croissant des impayés, le syndicat travaille actuellement en liaison avec la CNIL, à l'élaboration d'un **fichier légal et autorisé centralisant les mauvais payeurs**. Autant d'actions concrètes qui illustrent l'une de nos convictions : ensemble, nous sommes plus forts !

« Plus forts et plus performants ensemble »

4 Echanger et former

Le Symev est aussi une plateforme d'échanges et un pôle de formation. Ses membres s'informent mutuellement, se donnent des conseils, échangent les bonnes pratiques qui sont autant de gages de performance. Cette émulation spontanée va maintenant prendre une forme plus organisée et systématique par l'**organisation régulière de séances de formation**. Une formation à l'anglais spécialement conçue pour les commissaires-priseurs et une autre sur l'utilisation des nouvelles technologies numériques sont déjà programmées. Notre ambition : permettre à toute maison des ventes, fut-elle de taille modeste, de se mettre en relation avec des clients et des acheteurs du monde entier.

« S'enrichir mutuellement et se former ensemble »

Quelques atouts et avantages dont bénéficient les membres du Symev :

- Une assistance juridique gratuite en cas de convocation par le Conseil des ventes volontaires (CVV).
- Des alertes sur les évolutions juridiques, économiques, fiscales ou technologiques qui impactent notre métier.
- La mise à disposition d'un bureau au siège parisien du Symev pour recevoir clients et partenaires.
- L'accès à des formations spécialisées en bénéficiant de tarifs réduits négociés par le syndicat.
- Un échange régulier d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques via des rencontres régulières et bientôt un intranet dédié.
- L'accès à un réseau unique d'expertise capable de répondre dans les meilleurs délais aux questions et aux problèmes concrets rencontrés dans l'exercice de notre profession.

Une revue pour réfléchir et agir

La Revue du Symev est envoyée gratuitement aux adhérents. Plus qu'une simple lettre de liaison, cette publication bimestrielle de 12 pages est une plateforme d'échange et d'information au service de notre profession. Face à un environnement en mutation, elle accompagne une réflexion commune et ouverte sur les défis que devront relever les maisons de ventes pour continuer à assurer leur mission au service de leurs clients et de la société tout entière.

Elle comprend ainsi systématiquement un dossier complet consacré aux enjeux actuels et à venir de notre profession comme par exemple, les ventes de gré à gré ou le Code de déontologie. Véritable revue professionnelle, elle présente aussi des conseils pratiques, une veille de la jurisprudence, des tribunes et des interviews d'experts, des recensions d'ouvrages spécialisés, une revue de presse commentée, sans oublier le très apprécié « coup de projecteur sur un commissaire-priseur » destiné à démontrer la diversité de notre métier et renforcer les liens entre confrères.



Vers un site internet opérationnel, pratique et informatif

Jusqu'ici dédié à la seule présentation de notre syndicat, le site internet du Symev va considérablement évoluer de façon à devenir, prochainement, un véritable outil opérationnel au service des commissaires-priseurs adhérents. Outre une veille de l'actualité de notre profession, les membres du Symev pourront notamment y trouver, dans un espace réservé, des ressources pratiques et documentaires utiles dans l'exercice quotidien de leur métier.



5 Anticiper et informer

Le Symev voit plus loin. Dans un environnement professionnel et un marché de l'art en pleine mutation, il effectue une veille aussi bien nationale qu'internationale de façon à anticiper toutes les évolutions juridiques, fiscales, économiques, technologiques ou sociétales qui peuvent avoir un impact sur notre profession. Cet effort de prospective s'appuie sur une conviction : les évolutions en cours recèlent des opportunités qui peuvent être exploitées par tous les commissaires-priseurs. L'objectif ? Informer les commissaires-priseurs pour qu'ils aient un coup d'avance dans leurs pratiques professionnelles.

« Saisir les opportunités d'un monde en mutation »

6 Expliquer et promouvoir

Le Symev mène aussi des actions de communication visant à expliquer et promouvoir notre profession auprès des décideurs et du grand public. Si notre métier bénéficie d'un réel prestige, il est aussi auréolé d'un certain mystère qui dissuade certains clients de pousser la porte des maisons des ventes. Pour assurer le développement de nos activités, il est donc crucial de démontrer que les ventes volontaires sont ouvertes à tous les types de publics et de bien souligner les garanties uniques qu'elles offrent tant aux vendeurs qu'aux acheteurs. C'est l'objet des « Journées Marteau » organisée chaque année par les adhérents du Symev pour mieux faire connaître notre profession et recruter de nouveaux clients.

« Conquérir de nouveaux publics et de nouveaux clients »

Anne Géraud : le Symev à votre écoute

Répondre rapidement et efficacement à vos requêtes fait partie des objectifs prioritaires du Symev. Tout adhérent peut ainsi contacter directement le siège du Symev par téléphone ou par courriel pour poser une question, demander une assistance ou un conseil.

Une permanence est en effet organisée au siège du lundi au vendredi par Anne Géraud. Parfaitement au fait des enjeux et défis que doivent relever les commissaires-priseurs, cette véritable cheville ouvrière du Symev centralise toutes les demandes adressées au siège du Symev. Elle saura vous répondre directement ou vous aiguiller à coup sûr vers la bonne personne.

Horaires des permanences : lundi au jeudi : 9h - 13h / 14h - 18h et Vendredi : 9h - 13h / 14h - 16h



Anne Géraud au Symev

Tél. : 01 45 72 67 39

Fax : 01 47 23 46 25

Courriel : contact@symev.org

Journées Marteau 2012 : un rayonnement croissant pour la profession



Chaque année, le Symev et ses adhérents organisent les Journées Marteau avec un double objectif : promouvoir les enchères auprès de nouveaux publics et fédérer la profession dans son ensemble.

Malgré des contraintes d'agenda importantes, l'édition 2012 fut un nouveau succès. Étendue sur une semaine au lieu de deux jours, cette « fête des enchères » a su trouver un écho auprès d'un très large public dans tout le pays. Plus de 100.000 visiteurs se sont rendus à cette occasion dans les maisons de vente !

Conformément à l'esprit de cette manifestation, la créativité et la diversité étaient de mise. Enchères de prestige ou ventes plus modestes, expertises gratuites, expositions, parcours découvertes ou encore jeux pour les plus jeunes... Il y en avait pour tous les publics, tous les goûts et tous les âges.

Autre motif de satisfaction : le Symev est parvenu à fédérer largement autour de la manifestation. Les Journées Marteau ont ainsi bénéficié du soutien de partenaires prestigieux tels que, notamment, le Ministère de la Culture, Interenchères ou encore Drouot.

Preuve de l'intérêt croissant suscité par cette initiative, les médias l'ont massivement relayée. Outre le soutien actif de publications telles que la *Gazette Drouot*, le *Figaro* ou *Antique Trade Gazette*, l'édition 2012 a joui d'une couverture médiatique sans précédent.



Tous supports confondus, quelque 120 articles et 18 émissions de radio et de télévision ont été consacrés à ces journées, permettant un rayonnement national, régional et même international puisque, outre quatre dépêches AFP mondiales, l'*International Herald Tribune* a également reproduit l'affiche officielle de la fête dans ses colonnes !

Cette belle dynamique se confirmera sans aucun doute lors de la prochaine édition. Pour 2013, le Symev s'est en effet fixé pour objectif de permettre une mobilisation encore plus large des maisons de vente partout en France. Un soutien renforcé sera ainsi apporté aux adhérents du Symev de façon à accroître le nombre de participants et le rayonnement de notre belle profession.

Une équipe renouvelée à votre service

Voici quelques mois, le Symev s'est doté d'une équipe renouvelée. Représentatifs de notre profession dans sa diversité, ses membres sont issus de toutes les régions de France et appartiennent à des structures de toutes tailles. Ce sont des professionnels déterminés et motivés. Chargés de missions bien définies et d'objectifs précis, ils sont à votre écoute et à votre service. N'hésitez pas à les contacter pour leur poser toute question relevant de leurs attributions. Ils se feront un plaisir et un devoir de répondre à vos demandes dans les meilleurs délais.



Valérie BOUVIER
Hôtel des Ventes Coulommiers
Chargée des Journées Marteau
bouviervalerie@aol.com



Alain BRISCADIEU
Alain Briscadiéu Enchères Bordeaux
Chargé des Relations avec les Régions
Chargé des Journées Marteau
a.briscaadiéu@enchères-bordeaux.com



Jérôme DUVILLARD
Quai des Enchères Mâcon
Chargé des Journées Marteau
jerome.duvillard@gmail.com



Denise GAUTIER
Goxe-Belaisch Enchères Enghien
Secrétaire adjointe, Trésorière adjointe
denise.gautier@wanadoo.fr



Stéphanie IBANEZ
Christie's France
Secrétaire Générale
Chargée des Affaires juridiques
sibanez@christies.com



David KAHN
Kahn-Dumousset Paris
Chargé des relations avec Drouot
contact@kahn-dumousset.com



Damien LECLERE
Leclere Maison de ventes Marseille
Vice-président, Chargé des Médias, de la veille
des sites d'informations sur internet,
Chargé de la Revue du SYMEV
leclere@leclere-mdv.com



Lucienne Le MOUËL-CHOUFFOT
Saint Jean-de-Luz
Chargée des Manifestations
à Paris et en Régions
le-mouel-enchères@wanadoo.fr



Fabien MIRABAUD
Audap & Mirabaud-Drouot
Vice-président, Chargé de la Commission
des jeunes commissaires-priseurs
fmirabaud@audap-mirabaud.com



Thierry NOUDEL-DENIAU
Hôtel des Ventes de Toulon
Chargé des Relations
avec les Délégués régionaux
hdvtoulon@wanadoo.com



Jean-Pierre OSENET
Osenat SAS Fontainebleau
Président
jean-pierre@osenat.com



Eric PILLON
Eric Pillon Enchères Versailles
Trésorier, Chargé des Manifestations
à Paris et en Régions
pillon-enchères@wanadoo.fr



Françoise THOMAS-DUTEL
Daedalis Paris
Chargée des SVV sur Internet
francoise.thomas.dutel@gmail.com

15 rue Freycinet 75116 Paris
Tél : 01 45 72 67 39 / Fax : 01 47 23 46 25
Email : contact@symev.org

